

**Délibération du 16 Septembre 2022**

délibération **N°2022-51 C**

objet **Lancement d'une consultation relative à un marché d'insertion sociale et professionnelle pour la prestation de tri des collectes sélectives du centre de tri de Chambéry**

- Date de convocation : le 09 septembre 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 09 septembre 2022 s'est réuni le 16 septembre 2022 à 14 h 30 à l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY et en visioconférence.

**Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 22, Nombre de votants : 28**

**- Etaient présents : 22**

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	GRILLAUD Laurent
	JOLY Max
Communauté d'Agglomération Grand Lac	CARDE Daniel
	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	BADIN Benoît
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	REYNAUD Claude
	VARESANO José

**Délégués présent en visio : 2**

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; SILVESTRE Jean-Louis.

**Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 6**

VIGUET-CARRIN Françoise donne pouvoir de vote à ZOCCOLO Alain

BOIX-NEVEU Arthur donne pouvoir de vote à BENEVISE Marie

GIRAUD Murielle donne pouvoir de vote à JOLY Max

GIRARD Marc donne pouvoir de vote à BLANQUET Denis

FRAISSARD Jean-Claude donne pouvoir de vote à BRUNIER Thierry

ROUGEAUX Jean-Pierre donne pouvoir de vote à CHEMIN François

**Délégués excusés : 5**

SARTORI Walter ; VAN STRAATEN Nicolas ; DANIS Georges ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault.

**Délégués absents : 6**

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; LEOUTRE Jean-Marc ; AMET Yannick ; MAITRE Florian.

## Délibération du 16 Septembre 2022

délibération

N°2022-51 C

objet

**Lancement d'une consultation relative à un marché d'insertion sociale et professionnelle pour la prestation de tri des collectes sélectives du centre de tri de Chambéry**

Madame Marie BENEVEISE, Présidente, rappelle que Savoie Déchets exploite le centre de tri de Chambéry en régie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La prestation de tri des collectes sélectives est assurée dans le cadre d'un marché d'insertion sociale et professionnelle.

Ce marché, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, arrive à échéance le 31 décembre 2022. Une consultation doit donc être lancée, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, pour sélectionner un prestataire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée d'un an renouvelable trois fois un an.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, sans minimum, et avec un maximum de 3 500 000 € HT par an.

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

**Vu** les statuts de Savoie Déchets ;

**Vu** la délibération n°2021-65C du Comité Syndical relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : approuve** le lancement d'une consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, pour le choix d'un prestataire pour le tri des collectes sélectives à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'une durée d'un an renouvelable trois fois un an.

**Article 2 : autorise** la Présidente, ou son représentant à signer l'accord cadre à bons de commande et tous documents y afférents.

La Présidente,  
Marie BENEVEISE

